

DOSSIER DE PRESSE

Séance Plénière du Conseil régional du Grand Est

Jeudi 27 mars 2025

SOMMAIRE

1. Industrie et transition énergétique
Décarbonation : le Grand Est accélère la transformation
de son industriepage 3
2. Aéroports du Grand Est :
Vers une stratégie aéroportuaire durable.....page 6
3. RN4 : Des routes plus sûres et mieux surveillées
avec la Région et les collectivités.....page 7
4. Mobilité du quotidien
Covoiturage : une nouvelle étape vers une mobilité partagée.....page 8
5. Coopération transfrontalière Grand Est — Allemagne :
Une feuille de route ambitieuse pour 2025-2028page 9
6. Tourisme en Grand Est :
Un secteur stable et des perspectives en mouvementpage 10

1. Industrie et transition énergétique

Décarbonation : le Grand Est accélère la transformation de son industrie

Face aux défis climatiques et aux exigences croissantes en matière de transition énergétique, la Région Grand Est accélère la décarbonation de son industrie. Avec une stratégie ambitieuse, elle vise à réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre tout en renforçant la compétitivité des entreprises du territoire. Ce plan repose sur des actions concrètes : soutien à l'innovation, accompagnement financier ciblé, développement de solutions technologiques bas carbone — notamment l'hydrogène, levier clé pour transformer les processus industriels et inscrire notre Région dans l'écosystème européen des grands projets autour de l'hydrogène décarboné. La réussite de cette transformation passe aussi par une montée en puissance de la formation, pour préparer les talents aux métiers de demain et renforcer l'attractivité d'une industrie plus résiliente.

Des objectifs ambitieux et une feuille de route claire

Deuxième région industrielle de France, le Grand Est concentre des activités essentielles comme la métallurgie, la chimie, la verrerie et l'agroalimentaire. Alors que la compétitivité des entreprises est de plus en plus conditionnée à leur capacité à réduire leur empreinte carbone, la Région a élaboré une stratégie complète pour guider les acteurs industriels vers des modèles plus sobres en carbone, tout en renforçant leur attractivité.

Cette transition est bien plus qu'une réponse à une obligation environnementale : elle s'inscrit dans une logique de réindustrialisation durable. L'objectif est d'atteindre une réduction de 41 % des émissions industrielles en Grand Est d'ici 2030, en cohérence avec la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC).

Six axes d'action ont été définis :

- ✓ **Mieux comprendre les dynamiques de décarbonation**
Des outils de mesure et des données précises permettront d'orienter les investissements et de suivre les progrès des entreprises.
- ✓ **Sensibiliser, former et accompagner les entreprises**
Il s'agit de s'appuyer sur un écosystème d'experts et des dispositifs d'accompagnement spécifiques comme les Parcours de Transformation et la Convention des Entreprises pour le Climat pour appuyer les entreprises dans leur transformation environnementale.
- ✓ **Financer la transformation des industries**
Pour garantir le succès de cette transition, la Région mobilise un panel de dispositifs tels que le « Chèque Vert » pour les artisans et les TPE-PME, un guichet ouvert « Grand Est Investissements productifs durables » et des appels à projets ciblant les grandes transformations industrielles et les projets structurants du territoire.
- ✓ **Renforcer l'innovation et la R&D dans les technologies vertes**
La Région investit dans la R&D pour mettre à disposition des entreprises les solutions techniques nécessaires à leur transformation, développer des solutions de rupture, comme l'hydrogène bas carbone, le captage et stockage du carbone ainsi que les énergies bas carbone pour répondre aux enjeux énergétiques des industries comme les énergies renouvelables ou l'énergie nucléaire.

- ✓ **Optimiser l'implantation des entreprises pour une sobriété foncière accrue**
La création de Zones Industrielles Bas Carbone et la politique menée en matière d'optimisation des surfaces foncières permettront de favoriser une industrie plus sobre en réduisant l'artificialisation des sols et en favorisant la mutualisation des ressources.
- ✓ **Fiabiliser les données et mesurer les impacts environnementaux**
Un suivi rigoureux des actions engagées et des impacts réels sur la réduction des émissions sera mis en place, ainsi qu'un système d'évaluation pour ajuster les politiques en fonction des avancées et des retours des entreprises.

L'hydrogène, un levier clé pour accélérer la décarbonation

Depuis 2020, la Région Grand Est s'est positionnée comme un acteur de premier plan dans le développement d'une filière hydrogène bas carbone et renouvelable. Cette technologie joue un rôle stratégique dans la transition énergétique, notamment en permettant la décarbonation des industries les plus émettrices et en accompagnant l'évolution des mobilités lourdes.

À mi-parcours de son plan 2020-2030, la Région actualise et recentre son plan d'actions autour de trois axes prioritaires :

- ✓ **Sécuriser les projets émergents** : face aux incertitudes réglementaires et financières, la Région soutient en priorité les infrastructures et projets structurants.
- ✓ **Accélérer la décarbonation industrielle** : en remplaçant progressivement les énergies fossiles, l'hydrogène permet de réduire l'empreinte carbone des industries du Grand Est, notamment dans la chimie, la sidérurgie et la cimenterie.
- ✓ **Construire un écosystème hydrogène européen transfrontalier** : grâce à sa position stratégique au cœur de l'Europe, le Grand Est développe des coopérations avec les territoires voisins pour structurer un marché de l'hydrogène et renforcer la compétitivité des entreprises locales.

L'accent est mis sur le développement des énergies bas-carbone, en complément de l'hydrogène : mix énergétique renouvelable, soutien au nucléaire, optimisation de l'efficacité énergétique et adoption des technologies de captage et stockage du carbone.

En parallèle de ces plan d'actions, la Région organise également des Commissions réunies sur les énergies (sur les thèmes des énergies issues du sous-sol, comme la géothermie et l'hydrogène) afin d'apporter aux élus régionaux un éclairage stratégique sur les solutions disponibles et d'inscrire le Grand Est dans une trajectoire de souveraineté énergétique. Une initiative supplémentaire qui illustre toute l'implication de la collectivité au service d'une ambition commune : construire un avenir plus durable.

Former aujourd'hui pour l'énergie de demain : adapter les compétences à la décarbonation

La transition vers une énergie décarbonée transforme le marché du travail, impactant les métiers et les qualifications en Grand Est. Tous les secteurs industriels sont concernés, en particulier celui de l'énergie. Pour accompagner cette évolution, la Région mise sur le développement des compétences, renforçant ainsi son attractivité et sa capacité à innover.

➤ **Des compétences à faire évoluer**

La montée en puissance du nucléaire et des filières émergentes (renouvelables, hydrogène bas carbone) exige des profils techniques variés, du CAP à l'ingénierie : maintenance, installation, conception ou encore production intelligente. De nouveaux métiers apparaissent, d'autres se transforment (soudeurs, techniciens éoliens, tuyauteurs, électriciens...).

La Région adapte son offre de formation (initiale et pour les demandeurs d'emploi), modernise les équipements des lycées, et agit pour orienter et attirer vers ces métiers en lien avec les acteurs industriels et les organismes de formation.

➤ **Des dispositifs structurants**

Plusieurs leviers sont mobilisés :

- Les **Campus des Métiers et des Qualifications**, dont le Campus d'Excellence International de la Transition Énergétique et de la Décarbonation de l'Industrie (CEITEDI), dédié à la transition énergétique.
- Le programme **France 2030**, avec le projet de consortium dédié à la conversion énergétique et à la décarbonation de l'industrie (C-CEDI), soutenu à hauteur de 6,6 millions d'euros pour développer des équipements et formations adaptés.
- Les **formations en reconversion**, pour accompagner les salariés vers les métiers de la transition énergétique.

2. Aéroports du Grand Est : vers une stratégie aéroportuaire durable

La Région Grand Est a sollicité la Chambre Régionale des Comptes (CRC) pour évaluer sa politique de soutien aux aéroports du territoire (Strasbourg-Entzheim, Metz-Nancy-Lorraine et Vatry). Cette mission, rendue possible par la loi 3DS, permet d'obtenir un regard extérieur indépendant pour objectiver les décisions régionales et orienter les choix stratégiques.

Cette démarche repose sur un **double objectif** : **dresser un bilan** de la période **2016-2023** et **définir des orientations** jusqu'en **2030** pour garantir une approche pérenne et adaptée aux enjeux économiques et environnementaux.

Le rapport met ainsi en évidence la **fragilité financière** des plateformes, encore largement **dépendantes des subventions publiques**. Cette dépendance s'est accentuée suite à la pandémie de la COVID-19 qui a fortement modifié l'activité des compagnies aériennes et par conséquent celles des aéroports régionaux de manière durable, la reprise étant progressive et partielle selon les plateformes. De plus, les réflexions en cours au niveau européen, avec une évolution **potentielle des règles sur les aides d'État aux aéroports en 2027**, impose à la Région d'**anticiper et structurer une nouvelle stratégie cohérente**.

Cette évaluation vient consolider et orienter les actions déjà engagées par la Région Grand Est. Cinq recommandations sont suggérées dans le rapport de la chambre régionale :

1. **Structurer une stratégie aéroportuaire durable.**
2. **Conforter et développer le socle actuel d'activité de Metz-Nancy-Lorraine**
3. **Réfléchir à l'évolution de la gouvernance de Metz-Nancy-Lorraine.**
4. **Réorienter Vatry vers une activité de fret à haute valeur ajoutée.**
5. **Optimiser l'aéroport de Strasbourg-Entzheim**, en soutenant son attractivité et son rôle stratégique pour l'accessibilité européenne de la région.

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes est le début d'un processus, qui doit aboutir d'ici la fin de l'année à l'adoption d'une nouvelle stratégie aéroportuaire du Conseil Régional, comme l'a annoncé Franck Leroy, Président de la Région Grand Est.

3. RN4 : des routes plus sûres et mieux surveillées avec la Région et les collectivités locales

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Région a pris un tournant décisif en assumant la gestion de 525 kilomètres du Réseau Routier National non concédé, dont l'axe clé de la RN4. Cette nouvelle responsabilité ne se limite pas à l'entretien des infrastructures : elle s'accompagne d'innovations visant à garantir des routes plus sûres et mieux adaptées aux besoins des usagers.

Dans cette dynamique, la Région rejoint le Syndicat Mixte Ouvert Territoire de Sécurité Urbain et Rural (TSUR) Cœur Grand Est, un dispositif qui allie prévention, coordination et vidéoprotection pour améliorer la sûreté sur l'ensemble du réseau, avec un accent particulier sur la RN4.

Un engagement fort pour la sûreté

La Région Grand Est accorde une importance primordiale à la sûreté, particulièrement face à la délinquance routière et aux besoins croissants en prévention. C'est dans cette optique qu'elle participe au TSUR, un projet novateur impliquant 277 communes situées dans le "triangle" des SCoT du Pays Vitryat (Marne), du Pays Barrois (Meuse) et du Nord Haute-Marne. Ce dispositif repose sur une collaboration étroite entre les forces de l'ordre, les élus locaux et les collectivités, permettant ainsi de répondre efficacement aux enjeux de sûreté, en particulier dans les zones rurales où les moyens de prévention sont souvent limités.

Vidéoprotection et modernisation des infrastructures

Dans le cadre de ce partenariat, la Région contribuera au déploiement et à l'optimisation des dispositifs de vidéoprotection sur la RN4 et sur le réseau viaire¹ à proximité, avec l'installation de 80 caméras stratégiques. Cet engagement permettra d'améliorer la sûreté des usagers, et de prévenir les actes de délinquance.

Une nouvelle gouvernance pour une gestion optimisée

Le passage à un **Syndicat Mixte Ouvert** permet de prendre part officiellement à cette initiative, en garantissant une gouvernance adaptée aux enjeux locaux. Celui-ci remplacera progressivement le Syndicat Mixte Fermé TSUR, dont les compétences seront transférées vers cette nouvelle structure pour une meilleure coordination des actions.

Pour accompagner ce projet, la Région mobilisera, dès 2025, 102 000 euros pour le fonctionnement du syndicat et une enveloppe de 300 000 euros pour cofinancer les dispositifs de vidéoprotection. Cette politique, relevant de la compétence de gestion du réseau routier national, sera intégrée au budget annexe dédié à ce dernier.

Avec cette initiative, la Région Grand Est affirme sa volonté d'assumer pleinement sa nouvelle responsabilité en matière de gestion du réseau routier, en plaçant la sûreté des usagers et la modernisation des infrastructures au cœur de son action.

¹ Le **réseau viaire** est le réseau formé par toutes les **voies de circulation** qui la desservent.

4. Mobilité du quotidien

Covoiturage : une nouvelle étape vers une mobilité partagée

La Région Grand Est poursuit son engagement en faveur d'une mobilité durable et accessible à tous en lançant un dispositif inédit de soutien aux aires de covoiturage. Doté d'une enveloppe de 2 millions d'euros, ce programme, inscrit dans le sillage du [Pacte pour les Ruralités](#), vise à renforcer l'offre de transport partagé sur l'ensemble du territoire en sécurisant et en facilitant la pratique du covoiturage pour les trajets du quotidien.

Ce dispositif, ouvert jusqu'en 2028, accompagne les collectivités territoriales éligibles dans la création, l'aménagement et l'extension d'aires de covoiturage stratégiquement situées, avec une intervention régionale couvrant au minimum 25 % des coûts, bonifiée jusqu'à 25 % supplémentaires pour les projets en milieu rural (25 % en zone rurale autonome, 15 % en zone rurale périurbaine) et/ou intégrant des aspects environnementaux (5 % ou 10 % selon la note obtenue à une analyse multicritères). Le montant éligible est plafonné à 5 000 euros par place de stationnement afin d'assurer une répartition équilibrée et un déploiement harmonieux des infrastructures.

Ce programme s'inscrit dans une approche globale de la Région pour réduire l'autosolisme et proposer des solutions de mobilité partagées et responsables, adaptées aux réalités de chaque territoire et aux attentes des usagers, et. Il vient compléter d'autres dispositifs régionaux de soutien aux alternatives à la voiture individuelle, comme le développement du vélo du quotidien ou les services de transport à la demande.

Avec ce nouveau dispositif, la Région Grand Est réaffirme sa volonté de réduire la dépendance à la voiture individuelle et de bâtir un réseau de mobilité plus fluide, plus solidaire et plus respectueux de l'environnement.

Plus d'informations : <https://www.grandest.fr/aides/>

5. Coopération transfrontalière

Grand Est — Allemagne : une feuille de route ambitieuse pour 2025-2028

La Région Grand Est renforce son engagement en faveur du partenariat franco-allemand en adoptant, lors de la séance plénière du 27 mars 2025, sa feuille de route « Allemagne » 2025-2028. Véritable stratégie de coopération transfrontalière et européenne, elle vise à renforcer et à développer les actions menées avec l'Allemagne, au-delà des seules régions frontalières, pour relever ensemble les défis économiques, environnementaux et sociaux.

En tant qu'unique région française frontalière de l'Allemagne, le Grand Est joue un rôle clé dans le dialogue entre Paris et Berlin. S'appuyant sur des relations historiques, culturelles et économiques solides, la Région entend, avec cette feuille de route, clarifier ses engagements et renforcer les synergies avec les Länder allemands, afin de réaffirmer son ambition d'être un territoire-pilote de la coopération franco-allemande, moteur d'une Europe forte et connectée. Cette initiative prend d'ailleurs toute son importance dans un contexte géopolitique et économique incertain, où la coopération européenne est plus que jamais essentielle.

Quatre axes stratégiques pour un partenariat renforcé

La Feuille de route « Allemagne » repose sur 23 actions concrètes déclinées en 4 grandes priorités :

- ✓ **Accompagner les transitions et préserver la biodiversité**
 - Amélioration des mobilités transfrontalières avec 30 nouvelles rames ferroviaires et des tarifs attractifs
 - Coopération renforcée sur les énergies renouvelables (géothermie, hydrogène, photovoltaïque)
 - Protection des écosystèmes avec un programme pour la zone humide transfrontalière du Rhin supérieur
- ✓ **Renforcer l'attractivité économique et l'innovation**
 - Création d'un « Hub Allemagne » à Munich, première implantation d'une région française en Allemagne
 - Développement des relations industrielles, notamment dans l'automobile, la bioéconomie et l'IA
 - Soutien aux entreprises du Grand Est dans leur accès au marché allemand et aux salons internationaux
- ✓ **Agir pour la jeunesse et la formation**
 - Renforcement des dispositifs d'apprentissage de l'allemand à tous les âges
 - Développement des échanges scolaires, universitaires et professionnels
 - Facilitation de l'accès aux soins dans les bassins de vie transfrontaliers
- ✓ **Consolider la coopération institutionnelle**
 - Intensification des liens avec les instances franco-allemandes à Paris, Berlin et Bruxelles
 - Soutien aux Eurodistricts et aux jumelages entre communes
 - Valorisation des actions culturelles et mémorielles pour rapprocher les populations des deux pays

6. Tourisme en Grand Est : Un secteur dynamique et des perspectives en mouvement

La Région Grand Est, en collaboration avec l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est (ART GE), dresse le bilan d'une année 2024 marquée par une dynamique touristique positive, et présente ses ambitions en matière d'itinérance touristique pour les années à venir.

Un bilan touristique 2024 encourageant

Un secteur en pleine dynamique

Malgré un contexte marqué par une prudence des opérateurs internationaux dans l'organisation des voyages vers la France, ainsi que des tensions politiques nationales et internationales, la fréquentation touristique dans la région est restée dynamique.

Le nombre total de nuitées s'élève à 87 millions, confirmant la solidité du secteur. Cette performance est notamment portée par une augmentation de 2 % des clientèles internationales. En dépit d'une baisse de 3 % du nombre de visiteurs allemands, cette tendance est compensée par une forte progression des marchés lointains, avec des hausses significatives :

- ✓ + 45 % pour la Chine,
- ✓ + 15 % pour les États-Unis et le Canada,
- ✓ + 30 % pour le Brésil.

Les clientèles françaises représentent 39 % du total avec 34,4 millions de nuitées, tandis que celles du Grand Est restent stables à 15,4 millions de nuitées (18 % du total).

Un impact positif sur l'économie locale

Le chiffre d'affaires des hôteliers enregistre une augmentation de 4 %, principalement due à un effet prix. Les hôteliers de Strasbourg, Colmar et Reims figurent parmi les plus performants de l'année.

En parallèle, les excursions à la journée connaissent une progression de 5 % par rapport à 2023, atteignant 110 millions de visites. Ce succès est largement porté par les habitants du Grand Est (+ 8 %) et les visiteurs des pays frontaliers.

Des dépenses touristiques en hausse

L'activité économique liée au tourisme est renforcée par une augmentation de 5 % des dépenses des visiteurs internationaux. La contribution des marchés lointains à cette croissance est particulièrement notable avec une hausse de 14 %. De plus, les dépenses en transports connaissent la plus forte augmentation, témoignant d'une mobilité accrue sur le territoire.



Redécouvrez la synthèse du Schéma Régional du Tourisme en Grand Est en vidéo, et les engagements réalisés

Le numérique avec Explore Grand Est : <https://www.explore-grandest.com/> (4 400 offres publiées)

Le tourisme durable : éco-conditionnement des aides pour une offre d'hébergement touristique durable en Grand Est (120 projets accompagnés)

Le tourisme des jeunes :

- 100 classes découvertes avec l'Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein Air (UNAT)
- 3 400 bénéficiaires entre 2022 et 2024 avec [Depart 18:25](#) et l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV)

Itinérance touristique : un axe stratégique pour la Région

Forte de ce bilan positif, la Région Grand Est entend confirmer la dynamique engagée et renforcer ses actions en matière d'itinérance touristique, afin de favoriser un tourisme plus durable et immersif. Cet engagement en faveur de l'itinérance, à vélo, à pieds, sur l'eau, répond aux attentes des visiteurs en quête d'expériences authentiques et responsables.